

Avis DE CERTIFICATION

Un bulletin de Groupe CSA à lire de toute urgence

Appareils de cuisson et chauffe-liquides pour usage domestique n° 29

Entrée en vigueur le 7 septembre 2019

Le 17 juillet 2017

Présentez votre demande avant le 7 février 2019

Nous annonçons : la publication des modifications à la norme UL 1083 (6^{ième} édition), Poêles électriques pour usage domestique et appareils de type à frire

Classe n°: 2831 82, APPAREILS DE CHAUFFAGE - App. de cuisson et chauffe-liquides - portatifs - normes US

Qui est visé ?

Tous les fabricants de poêles électriques pour usage domestique, d'appareils de type à frire et d'autres appareils analogues tels que les éclateurs de maïs, les casseroles, les plaques chauffantes, les fondues à l'huile, les woks, les gaufriers et les grille-sandwiches qui utilisent des piles en forme de pièce de monnaie et des piles boutons.

Que devez vous faire ?

1. Le personnel de la Prestation de services de Groupe CSA communiquera avec vous afin de vérifier la conformité à chaque révision qui s'applique à la conception de produits compris dans vos rapports de certification visés. Outre la mise à jour de vos certificats de conformité et de vos rapports de certification, des essais peuvent être requis pour assurer la conformité aux nouvelles exigences.
2. Veuillez nous faire parvenir votre réponse au plus tard 30 jours après avoir reçu la lettre de soumission accompagnée de la demande de services de certification CSA. Vous devez nous envoyer votre réponse d'ici le 7 février 2019 afin d'assurer la mise à

jour complète de votre registre de certification d'ici le 7 septembre 2019. Si des essais sont requis, nous vous informerons des échantillons dont nous aurons besoin.

Approbations :

Cet avis annonce la publication des modifications qui ont été apportées le 15 juillet 2016 et le 4 octobre 2016 à la norme UL 1083 (6^{ième} édition).

Les poêles électriques pour usage domestique, les appareils de type à frire et tout autre appareil analogue qui utilisent des piles en forme de monnaie ou des piles boutons doivent être conformes aux nouvelles exigences et aux exigences modifiées pertinentes précisées à la section « Principales modifications » ci-dessous et ce, à compter de la date d'entrée en vigueur du 7 septembre 2019.

Les produits qui n'utilisent pas des piles en forme de monnaie ou des piles boutons ne sont pas touchés par cet avis.

Principales modifications :

Voir la pièce jointe n° 1.

Pour toute question relative à votre dossier ou à vos produits, veuillez vous adresser à l'associé du personnel technique du Groupe CSA qui s'occupe de votre dossier.

Aller à <http://www.csagroup.org/fr/services/essais-et-certification/certified-product-listing/> et entrer votre numéro de contrat principal ainsi que les numéros de classe associés à cet avis afin de déterminer lesquels de vos produits sont affectés.

La nouvelle édition de la norme ou les modifications annoncées dans le présent avis peuvent être utilisés pour la certification à partir de la date de publication du présent avis. La «date d'entrée en vigueur» du présent avis est la date à laquelle les conditions actuelles, applicables aux produits certifiés énumérées dans les numéros de classe touchées, expirent et la nouvelle édition de la norme ou les modifications annoncées dans le présent avis deviennent les seules exigences qui peuvent être utilisées pour la certification.

Dans le cas où les produits actuellement certifiés ne sont pas conformes aux dernières exigences décrites dans le présent avis après la "date d'entrée en vigueur", la certification de ces modèles peut être interrompue.

Pour des questions techniques sur cet avis de certification

Communiquez avec Don Lee
par téléphone au 416.747.4176, télécopieur au 416.747.4149
ou courriel au don.lee@csagroup.org



Rendez-vous au www.csagroup.org cliquez sur Communiquez avec nous pour parcourir la liste de nos bureaux et partenaires

Pièce jointe n° 1

Principales modifications

1. La section 24.10 a été ajoutée afin de préciser que les appareils qui utilisent des piles en forme de monnaie ou des piles boutons doivent être conformes à la norme UL 4200A (révision du dossier requise).
2. Les sections 31.2.2.1, 31.2.4.3, 31.2.10.1, 40.2, 46.3.1 et 46.4.1 ont été modifiées afin de préciser l'utilisation d'huile d'arachide disponible sur le marché à des fins d'essais.
3. La section 46.2.5 a été modifiée afin de préciser clairement la description de l'ustensile d'impact et du mode opératoire de l'essai d'impact et de permettre la rupture ou la fissuration de la surface en verre dans des conditions précises.
4. La section 56.11(c) a été modifiée afin de permettre un autre énoncé relatif au manuel d'instruction et un marquage d'étiquette volante à cordon relié à l'interdiction d'utiliser un cordon d'alimentation détachable plus long ou une rallonge.